

On: 30 March 2015, At: 07:23

Publisher: Taylor & Francis

Informa Ltd Registered in England and Wales Registered

Number: 1072954 Registered office: Mortimer House, 37-41

Mortimer Street, London W1T 3JH, UK

Bulletin de la Société Botanique de France

Publication details, including
instructions for authors and
subscription information:

[http://www.tandfonline.com/loi/
tabg17](http://www.tandfonline.com/loi/tabg17)

Truffes (Terfas) De Mesrata, En Tripolitaine

M. A. Chatin

Published online: 08 Jul 2014.

To cite this article: M. A. Chatin (1896) Truffes (Terfas) De Mesrata, En Tripolitaine, Bulletin de la Société Botanique de France, 43:2, 139-143, DOI: [10.1080/00378941.1896.10828863](https://doi.org/10.1080/00378941.1896.10828863)

To link to this article: [http://
dx.doi.org/10.1080/00378941.1896.10828863](http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1896.10828863)

PLEASE SCROLL DOWN FOR ARTICLE

Taylor & Francis makes every effort to ensure the accuracy of all the information (the "Content") contained in the publications on our platform. However, Taylor & Francis, our agents, and our licensors make no representations or warranties whatsoever as to the accuracy, completeness, or suitability for any purpose of the Content. Any opinions and views expressed in this publication are the opinions and views of the authors, and are not the views of or endorsed

by Taylor & Francis. The accuracy of the Content should not be relied upon and should be independently verified with primary sources of information. Taylor and Francis shall not be liable for any losses, actions, claims, proceedings, demands, costs, expenses, damages, and other liabilities whatsoever or howsoever caused arising directly or indirectly in connection with, in relation to or arising out of the use of the Content.

This article may be used for research, teaching, and private study purposes. Any substantial or systematic reproduction, redistribution, reselling, loan, sub-licensing, systematic supply, or distribution in any form to anyone is expressly forbidden. Terms & Conditions of access and use can be found at <http://www.tandfonline.com/page/terms-and-conditions>

elles nécessitent, pour être faites en grand, l'usage de locaux appropriés et de surfaces de terrain assez grandes. Qu'il me soit permis, en terminant cette étude, d'exprimer le vœu qu'un des maîtres de la science suggère, par son exemple, l'idée d'adjoindre un laboratoire d'hybridation aux jardins botaniques ou aux laboratoires de biologie végétale (1).

M. Malinvaud dit que les *Lychnis vespertina* et *diurna* s'hybrideraient sans doute fréquemment s'ils habitaient les mêmes stations; mais le premier paraît indifférent à la nature du sol et se trouve communément dans les lieux découverts, prés secs, murs, bords des champs, etc., tandis que le second est plutôt une plante némorale, préférant les terrains granitiques et siliceux où elle occupe les bois frais et autres lieux un peu humides et ombragés. Lorsque des circonstances particulières rapprochent ces deux espèces, elles se croisent facilement. M. Malinvaud a rencontré deux ou trois fois aux environs de Limoges, il y a plus de trente ans, des *Lychnis* à fleurs roses qu'il prenait pour une variété du *L. diurna* et qui plus probablement étaient des produits hybrides. Beaucoup d'observations analogues sont négligées parce que le plus souvent l'attention n'est pas appelée sur les phénomènes d'hybridation.

M. Lutz dit avoir observé aux environs de Coulommiers (Seine-et-Marne), dans une localité où abondait le *Lychnis diurna*, quelques individus à fleurs décolorées.

M. Chatin fait à la Société la communication suivante :

TRUFFES (TERFAS) DE MESRATA', EN TRIPOLITAINE; par M. A. CHATIN.

Dans les premiers jours d'avril 1894, M. Hanotaux me faisait l'honneur de m'écrire, en m'envoyant quelques tubercules d'un

(1) Je ne dois point terminer cette petite note sans remercier M. le D^r Gillot. C'est à l'obligeance inépuisable de cet excellent confrère que je dois les documents historiques mis en œuvre ci-dessus et la traduction des passages cités de l'ouvrage allemand, peu connu en France, de Olbers Focke.

Terfàs que, d'après ses instructions, M. d'Estrées, Consul général de France à Tripoli, avait fait rechercher :

« ... On récolte les Truffes aux environs de Tripoli, à Gharzan, dans le Djebel tripolitain, ainsi qu'aux environs de Tliten et de Mesrata, sur la côte orientale du villayet.

» La qualité de Mesrata est réputée la meilleure. »

Très désireux de recevoir la Truffe de Mesrata, qui pouvait différer de celle de Tripoli, dans laquelle j'avais reconnu le *Terfezia Boudieri* d'Algérie, de Damas et du Caucase, je priai encore M. Hanotaux de vouloir bien la faire rechercher ; ce qui vient d'être fait avec un si complet succès par notre Consul général, qu'au lieu d'une seule espèce de Truffe, il m'en a été envoyé deux.

Le 4 mars, M. d'Estrées m'écrivait :

« J'ai l'honneur de vous informer que, dès l'automne (1) dernier, je n'avais pas manqué de faire rechercher à Mesrata les Truffes que vous avez bien voulu me demander par lettre du 29 juin.

» Malheureusement, les pluies ayant été tardives, ce n'est qu'hier que j'ai pu recevoir deux échantillons de Terfàs, recueillis, l'un à Defnia, l'autre à Wadi-Mimon, localités voisines de Mesrata.

» Je suis heureux de vous faire savoir que j'adresse aujourd'hui même, au Département des Affaires étrangères, pour vous être transmis, les tubercules dont il s'agit, qui sont accompagnés des spécimens de la plante-nourrice et de quelques grammes de la terre de la truffière. »

De son côté, M. Bompard, directeur actuel des Consuls, m'écrivait le 18 mars, au nom de M. Berthelot, Ministre des Affaires étrangères :

« ... M. le Consul général de France à Tripoli de Barbarie qui, ainsi que je vous l'ai fait savoir le 29 mai dernier, n'avait pu se procurer les Truffes que vous m'aviez exprimé le désir de recevoir, vient de me faire parvenir deux échantillons de Terfàs de Mesrata. J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint ces spécimens. »

Ayant procédé sans retard, avec mon ancien élève, M. Ém. Boudier, aujourd'hui le chef incontesté de la Mycologie, à l'examen

(1) On avait dit à M. le Consul général, renseignement inexact comme celui donné en Algérie au général de La Roque sur les *Tirmania*, que la Truffe de Mesrata mûrissait dès l'automne. Or tous les Terfàs sont de maturation printanière.

des Terfâs du Wadi-Mimon et de Defnia, nous n'avons pas tardé à retrouver (à regret, car nous avions espéré des espèces nouvelles) en eux d'anciennes connaissances, toutes deux d'ailleurs distinctes du Terfâs des environs de Tripoli, reçu il y a deux ans, lequel est le *Terfezia Boudieri*, espèce que j'ai décrite pour la première fois d'après des tubercules du Sud algérien (Barika, Biskra, Tougourt) et dont une variété (*T. Boudieri arabica*) me fut envoyée de Damas avec d'autres tubercules sur lesquels je fondai le *Terfezia Claveryi*, espèce retrouvée en Algérie, Tunisie et Chypre.

Or le Terfâs de Wadi-Mimon n'est autre que ce *Terfezia Claveryi* ou Kamé de Damas, nettement caractérisé par ses tubercules en forme de figue, sa chair blanc jaunâtre homogène et comme butyracée, ses sporanges arrondis, à huit spores finement et irrégulièrement réticulées, d'un diamètre de 22 à 23 μ .

Quant au Terfâs de Defnia, la forme presque ronde des tubercules, le périderme grisâtre, la chair blanche et ferme, les sporanges à six ou quatre spores seulement, non à huit, le grand diamètre (30 à 32 μ) des spores qui n'est dépassé que par celui du *Terfezia oligosperma*, et leur revêtement tout spécial, composé de grandes verrues à sommet tronqué comme dans le *Terfezia Leonis*, mais plus allongées, moins grosses et entremêlées d'autres verrues, ou plutôt de papilles plus fines, se font reconnaître pour le Kamé (dit noir) de Bagdad, dont j'ai fait le *Terfezia Metaxasi*, sur des tubercules envoyés gracieusement par M. Metaxas, naturaliste voyageur.

Plus rare que la plupart des Terfâs, le *Terfezia Metaxasi* n'avait pas été retrouvé depuis son envoi de Bagdad, en 1891 ; seul, le *Terfezia Hafizi*, reçu aussi de Bagdad, et non observé ailleurs, est peut-être plus rare encore.

Mais on peut espérer, étant donnée la grande aire géographique de la généralité des Terfâs, que l'isolement actuel du *Terfezia Hafizi* n'est que temporaire.

En somme, la Tripolitaine compte aujourd'hui trois espèces bien distinctes de Terfâs, savoir :

Le *Terfezia Boudieri*, des environs de Tripoli ;

Les *Terfezia Claveryi* et *Metaxasi*, qu'on récolte près de Mesrata.

Bien plus riche est l'Algérie ; car, bien qu'on n'y ait pas signalé encore le *Terfezia Metaxasi*, elle possède, seule jusqu'à ce jour,

les deux *Tirmania* (*T. africana* et *T. Cambonii*), et, de plus, les *Terfezia Boudieri*, *Claveryi* et *Leonis*.

Ajoutons, pour compléter cet aperçu comparatif des Terfâs de l'Afrique du Nord, que j'ai reçu, de Tunisie, les *Terfezia Claveryi* et *Leonis*, et du Maroc, le *Terfezia Goffartii* de Tanger, le *Terfezia Leonis* var. *Mellerionis* de Casablanca.

La terre des truffières de la région de Mesrata est un fin sable jaune, contenant très approximativement, sur 100 parties :

	gr.
Azote.....	0,40
Matières organiques.....	2,00
Chlore et iode.....	fortes traces
Chaux.....	4,50
Magnésie.....	fortes traces
Potasse.....	0,30
Oxyde ferrique.....	3,00
Manganèse.....	fortes traces

Cette analyse montre, une fois de plus, que les sables désertiques ne sont pas dépourvus des matières utiles au développement des Terfâs, lesquels ne peuvent, pas plus que nos Truffes, se passer d'azote, de phosphore, de chaux, de potasse et de fer, ce dernier toujours accompagné de ses satellites, l'iode et le manganèse.

La plante-nourrice, récoltée sans fleurs ni fruits, paraît être un petit *Cistus*? vivace, sous-ligneux, à peine haut de 12 à 20 centimètres, à feuilles étroites, elliptiques et enroulées sur les bords.

Or on reconnaîtra que les faits bien constatés sont aujourd'hui assez nombreux pour que cette loi soit formulée : « Les Terfâs ont pour nourrices des herbes ou de petites espèces sous-ligneuses, et les Truffes proprement dites (Truffes de Périgord, etc.), des arbres. »

Chaque jour ajoute à la grande aire d'expansion des Terfâs.

En dehors de l'Afrique du Nord, leur terre privilégiée, où ils s'étendent du Sahara sur les hauts plateaux, on récolte et consomme ces utiles Tubéracées dans les régions de :

Bagdad : *Terfezia Metaxasi* et *T. Hafizi* ;

Damas : *Terfezia Claveryi* et variété *arabica* du *T. Boudieri* ;

Téhéran : *Terfezia Hanotauxii* ;

Choucha au Caucase : *Terfezia Boudieri* var. *Auzepyi* ;

Smyrne : *Terfezia Leonis* ;

Chypre : *Terfezia Claveryi* ;

Et dans l'Europe du Sud, limite septentrionale des Terfàs : le *Terfezia Leonis* en Sardaigne, en Sicile, en Espagne, en Provence et dans les Landes de Gascogne ?

M. Flahault présente à la Société la Note suivante :

OBSERVATIONS SUR LA FÉCONDATION DES BANGIACÉES ;

par M^{lle} Rachel JOFFÉ.

Chacun sait que les botanistes ne sont pas d'accord sur la place qu'il convient d'attribuer aux *Porphyra* et aux *Bangia*. Pendant longtemps on les a, sans hésitation, considérées comme des Floridées, en raison de la couleur de leur thalle. L'interprétation des phénomènes relatifs à la reproduction sexuée de ces plantes a soulevé des doutes au sujet de leurs affinités.

Rappelons brièvement les principales opinions qui ont été successivement émises sur la reproduction sexuelle des *Porphyra* et des *Bangia* depuis que Derbès et Solier ont fait connaître les anthéridies de ces Algues. Selon ces auteurs, « les corpuscules (mâles) » se rapprochent des spores et, sans que nous puissions dire comment, au bout d'un certain temps ils semblent s'être incorporés à celles-ci ». La fécondation s'exercerait donc sur l'œuf devenu libre, à peu près comme chez les *Fucus*.

M. Kotschug, en 1872, arrive au même résultat. Les anthérozoïdes, mobiles, nagent autour de la gonosphère, se fixent à sa surface et la fécondent.

Pour M. Reinke (1877), l'œuf sorti du thalle émet un prolongement incolore au sommet duquel un anthérozoïde se soude, et c'est alors seulement qu'il devient apte à germer.

Avec M. Berthold, en 1880, une autre manière de voir se fait jour. Ce n'est plus en dehors du thalle, mais à son intérieur que s'exerce l'action fécondante. A cet effet l'anthérozoïde s'applique sur le thalle au-dessus d'un œuf, il émet un filament germinatif qui traverse la membrane de la cellule, vient au contact du protoplasme de l'œuf auquel il s'unit. Bientôt on ne voit plus à la surface de la membrane que le sac de l'anthérozoïde, à peu près vide